

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

JUIN 2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une baisse des recettes ordinaires de 10,7% provenant de :

- la diminution de 4,4% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-38,1%), de la taxe de services communaux (-8,1%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6%) et de la taxe d'habitation (-17%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+38,2%);
- la baisse de 9,3% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-9,5%), de la taxe sur les opérations de construction (-34,2%) et de la taxe sur les opérations de lotissement (-49,5%) et par la hausse de 204 MDH de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance;
- la diminution de 30,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 60,1% des fonds de concours, de 36% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, de 37% des recettes domaniales et de 14,2% des subventions.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 61,4% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 3,1% en raison de la hausse de 5,2% des dépenses de personnel et de 18,4% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 1,9% des dépenses des autres biens et services;
- des dépenses d'investissement passant de 4.477 MDH à fin juin 2019 à 4.638 MDH à fin juin 2020, soit une hausse de 3,6%.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 7,8 MMDH contre un solde ordinaire positif de 10,4 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 3,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 588 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,3 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 329 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin juin 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 41,3 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Jun 2019	Prévisions 2020	Jun 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	21 210	45 509	18 933	42%	-10,7%
1.1- Recettes fiscales :	18 265	37 405	16 899	45%	-7,5%
<i>Impôts directs</i>	6 817	21 208	6 516	31%	-4,4%
<i>Impôts indirects</i>	11 448	16 197	10 383	64%	-9,3%
1.2- Recettes non fiscales :	2 945	8 104	2 034	25%	-30,9%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	387	754	244	32%	-37,0%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	433	1 444	277	19%	-36,0%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 465	3 287	964	29%	-34,2%
<i>Autres recettes</i>	660	2 619	549	21%	-16,8%
2- DEPENSES ORDINAIRES	10 797	31 037	11 134	36%	3,1%
2.1- Biens et services :	10 069	29 907	10 272	34%	2,0%
<i>Personnel</i>	5 571	13 645	5 861	43%	5,2%
<i>Autres biens et services</i>	4 497	16 262	4 411	27%	-1,9%
2.2-Intérêts de la dette	728	1 130	862	76%	18,4%
3- SOLDE ORDINAIRE	10 413	14 472	7 799		
4- INVESTISSEMENT²	4 477	37 480	4 638	12%	3,6%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	3	-21	6		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	326	-2 646	582		
7- EXCEDENT GLOBAL	6 264	-25 675	3 749		
8- FINANCEMENT² :	-6 264	25 675	-3 749		
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 050	584	1 320		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-901	-1 748	-1 135		
<i>Variation de l'excédent</i>	-6 413	26 839	-3 934		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Jun 2019	Prévisions 2020	Jun 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	18 265	37 405	16 899	45%	-7,5%
IMPÔTS DIRECTS	6 817	21 208	6 516	31%	-4,4%
<i>Taxe de services communaux³</i>	2 558	7 981	2 351	29%	-8,1%
<i>Taxe professionnelle³</i>	1 564	6 956	968	14%	-38,1%
<i>Taxe d'habitation³</i>	223	835	185	22%	-17,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	916	2 067	861	42%	-6,0%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	837	1 703	1 158	68%	38,4%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	719	1 666	993	60%	38,1%
IMPÔTS INDIRECTS	11 448	16 197	10 383	64%	-9,3%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	10 251	12 602	9 276	74%	-9,5%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	0	461	204	44%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	345	906	227	25%	-34,2%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	109	250	55	22%	-49,5%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	106	465	78	17%	-26,4%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	90	177	73	41%	-18,9%
<i>Taxe de séjour</i>	105	330	87	26%	-17,1%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	136	222	135	61%	-0,7%
<i>Autres impôts indirects</i>	306	784	248	32%	-19,0%
RECETTES NON FISCALES	2 945	8 104	2 034	25%	-30,9%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	387	754	244	32%	-37,0%
<i>Redevance OTDP communal</i>	433	1 444	277	19%	-36,0%
<i>Fonds de concours</i>	639	327	255	78%	-60,1%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	246	1 010	221	22%	-10,2%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	7	271	0	0%	
<i>Subventions</i>	826	2 960	709	24%	-14,2%
<i>Recettes diverses</i>	407	1 338	328	25%	-19,4%
TOTAL DES RECETTES	21 210	45 509	18 933	42%	-10,7%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 juin 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 juin 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	3 537	1 965	13 431	18 933
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	207	72	2 555	2 834
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	207	68	1 601	1 876
<i>Produits des services</i>	0	0	365	365
<i>Produits des biens</i>	0	4	589	593
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	114	0	3 390	3 504
Taxe de services communaux	114	0	2 237	2 351
Taxe professionnelle	0	0	968	968
Taxe d'habitation	0	0	185	185
1.3- Ressources transférées :	3 216	1 893	7 486	12 595
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	1 855	7 421	9 276
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	2 151	0	0	2 151
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	204	0	0	204
<i>Fonds de concours et subventions</i>	861	38	65	964
2- DEPENSES ORDINAIRES	882	1 280	8 972	11 134
2.1- Biens et services :	611	1 237	8 424	10 272
<i>Personnel</i>	90	1 019	4 752	5 861
<i>Autres biens et services</i>	521	218	3 672	4 411
2.2-Intérêts de la dette	271	43	548	862
3- SOLDE ORDINAIRE	2 655	685	4 459	7 799
4- INVESTISSEMENT	2 257	688	1 693	4 638
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	5	0	1	6
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	122	0	460	582
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	525	-3	3 227	3 749
8- FINANCEMENT :	-525	3	-3 227	-3 749
<i>Recettes d'emprunt</i>	518	579	223	1 320
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-304	-52	-779	-1 135
<i>Variation de l'excédent</i>	-739	-524	-2 671	-3 934

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin juin 2020 laisse apparaître une baisse des ressources de 10,7% et une hausse des dépenses ordinaires de 3,1%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 7,8 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 4,6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 588 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 3,7 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 18,9 MMDH en diminution de 10,7% par rapport à fin juin 2019. Ceci s'explique par la baisse de 5,1% des recettes transférées, de 19,4% des recettes gérées par l'Etat et de 21,1% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2019	Prévisions	2020	Evol. %
Transférées	13 272	19 719	12 595	-5,1%
Gérées par l'Etat	4 345	15 772	3 504	-19,4%
Gérées par les collectivités	3 593	10 018	2 834	-21,1%
TOTAL	21 210	45 509	18 933	-10,7%

1.1-RECETTES FISCALES

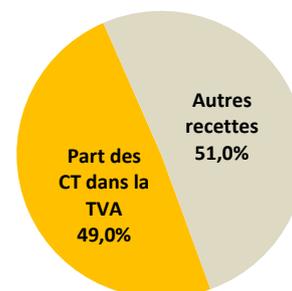
Les recettes fiscales ont atteint 16,9 MMDH, en diminution de 7,5% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, suite à la baisse de 4,4% des impôts directs et de 9,3% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 89,3% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juin 2020.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 12,6 MMDH à fin juin 2020 contre 13,3 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 5,1%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-975 MDH), des fonds de concours (-384 MDH) et des subventions (-117 MDH), conjuguée à l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+595 MDH) et de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+204 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 49% de leur part dans le produit de la TVA.

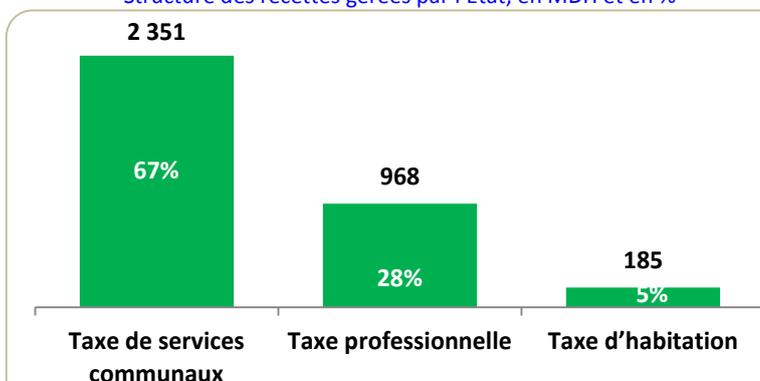
Structure des recettes des collectivités en 2020



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin juin 2020, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 3.504 MDH contre 4.345 MDH un an auparavant, soit une diminution de 19,4%, provenant de la baisse de la taxe professionnelle (-596 MDH), de la taxe de services communaux (-207 MDH) et de la taxe d'habitation (-38 MDH).

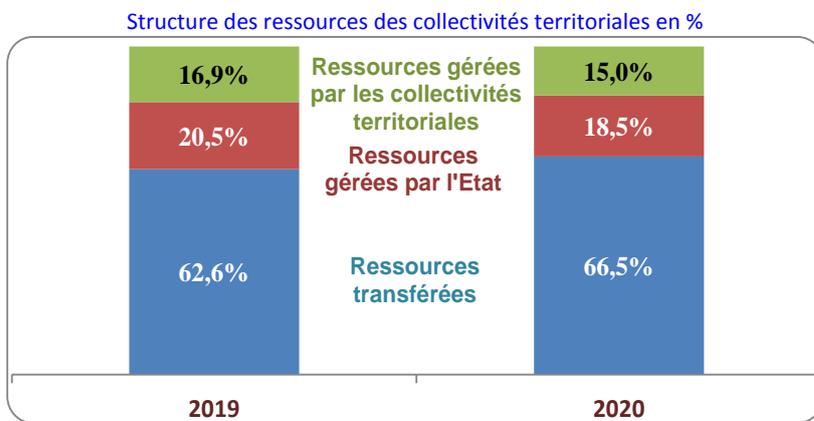
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 2.834 MDH à fin juin 2020 contre 3.593 MDH enregistré un an auparavant, en baisse de 21,1%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (861 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (277 MDH), des recettes domaniales (244 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (227 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin juin 2019 et fin juin 2020, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 2.034 MDH, en baisse de 30,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, en raison principalement de la diminution de 60,1% des fonds de concours, de 36% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, de 37% des recettes domaniales et de 14,2% des subventions.

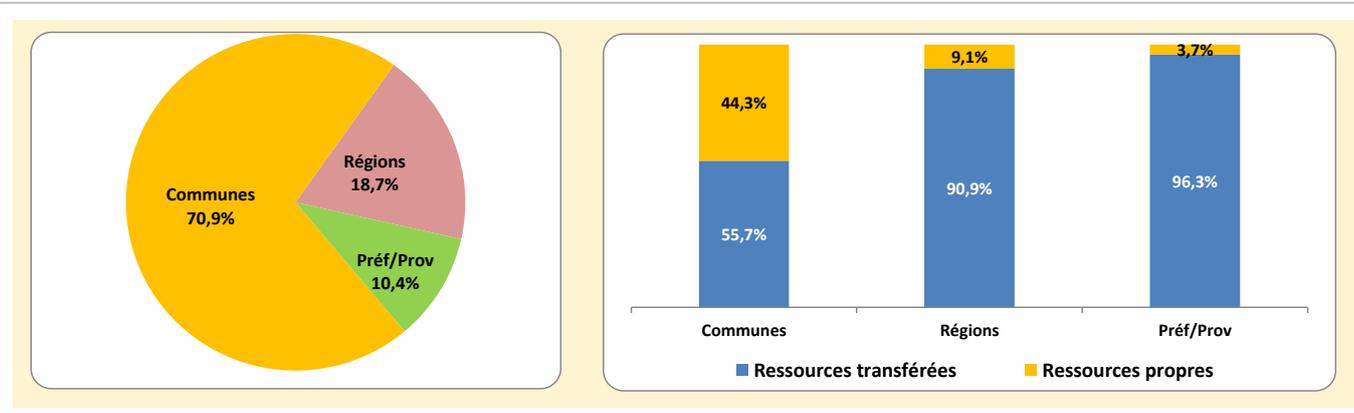
La baisse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de la diminution des subventions de l'Etat (704 MDH contre 823 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (212 MDH contre 394 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 13,4 MMDH et représentent 70,9% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juin 2020.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin juin 2020, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 55,7% des recettes des communes contre 90,9% pour les régions et 96,3% pour les préfetures et provinces.



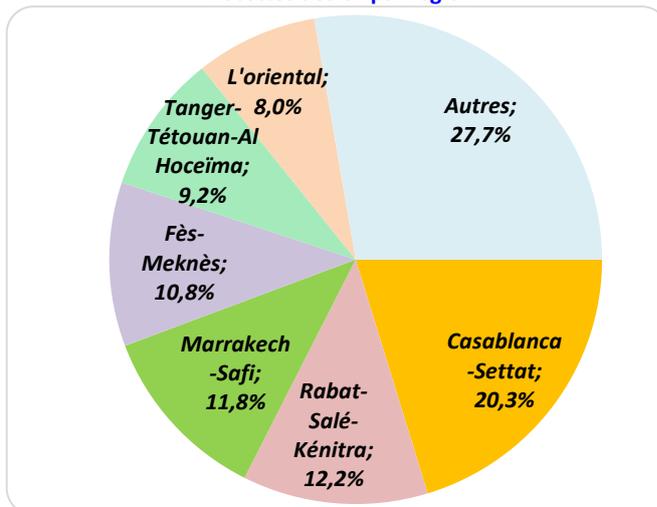
1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁴, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (3.838 MDH) représentent 20,3% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,2% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,6%.

Recettes des CT par région



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	813	1 470	1 555	3 838
Rabat-Salé-Kénitra	369	574	1 362	2 305
Marrakech-Safi	387	360	1 490	2 237
Fès-Meknès	255	222	1 576	2 053
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	290	316	1 133	1 739
L'oriental	165	144	1 209	1 518
Souss-Massa	225	246	944	1 415
Béni Mellal-Khénifra	173	132	973	1 278
Drâa-Tafilalet	54	30	946	1 030
Laâyoune-Sakia El Hamra	72	0	676	748
Guelmim-Oued Noun	28	10	424	462
Dakhla-Oued Ed Dahab	3	0	307	310
TOTAL	2 834	3 504	12 595	18 933

2- DEPENSES

A fin juin 2020, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 16,9 MMDH, en hausse de 4,5% par rapport à leur niveau à fin juin 2019. Elles se composent à hauteur de 65,9% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin juin 2020, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 11,1 MMDH, soit une augmentation de 3,1% en raison de la hausse de 5,2% des dépenses de personnel et de 18,4% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 1,9% des dépenses des autres biens et services.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Personnel	5 571	13 645	5 861	43%	5,2%
Autres biens et services	4 497	16 262	4 411	27%	-1,9%
Intérêts dette	728	1 130	862	76%	18,4%
TOTAL	10 797	31 037	11 134	36%	3,1%

⁴ Décret n°2.15.10 du 20 Juin 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Juin 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin juin 2020 ont atteint 5.861 MDH contre 5.571 MDH à fin juin 2019, soit une hausse de 5,2%. Les salaires représentent 52,6% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 63,2% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 4.411 MDH à fin juin 2020 contre 4.497 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 56,7% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 862 MDH à fin juin 2020 contre 728 MDH un an auparavant, en hausse de 18,4%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin juin 2020 a dégagé un solde ordinaire positif de 7,8 MMDH contre un solde ordinaire positif de 10,4 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

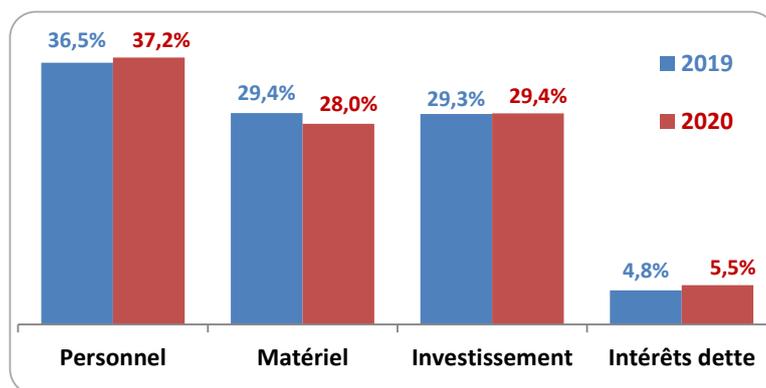
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 4.638 MDH à fin juin 2020 contre 4.477 MDH à fin juin 2019, soit une augmentation de 3,6% (+161 MDH).

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des programmes Nationaux (+320 MDH), des subventions (+230 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+92 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-299 MDH), des acquisitions mobilières (-113 MDH) et des acquisitions immobilières (-70 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	993	12 015	1 085	9%	9,2%
Projets intégrés ⁵	1 335	7 804	1 036	13%	-22,4%
Acquisitions immobilières	366	6 298	296	5%	-19,2%
Acquisitions mobilières ⁶	317	1 686	204	12%	-35,6%
Programmes nationaux ⁷	1 358	7 226	1 678	23%	23,6%
Subventions	109	2 451	339	14%	212,4%
TOTAL	4 477	37 480	4 638	12%	3,6%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin juin 2019 et fin juin 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel.



⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

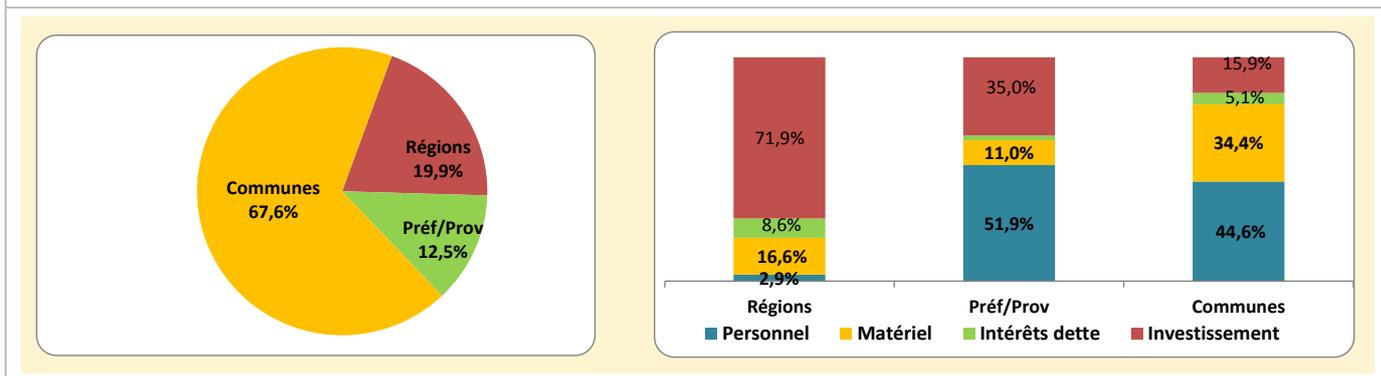
⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 10,7 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales est de 67,6% à fin juin 2020.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin juin 2020 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (44,6%) et des préfectures et provinces (51,9%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 71,9% des dépenses d'investissement, de 16,6% des dépenses de matériel, de 8,6% des charges en intérêts de la dette et de 2,9% des dépenses de personnel.

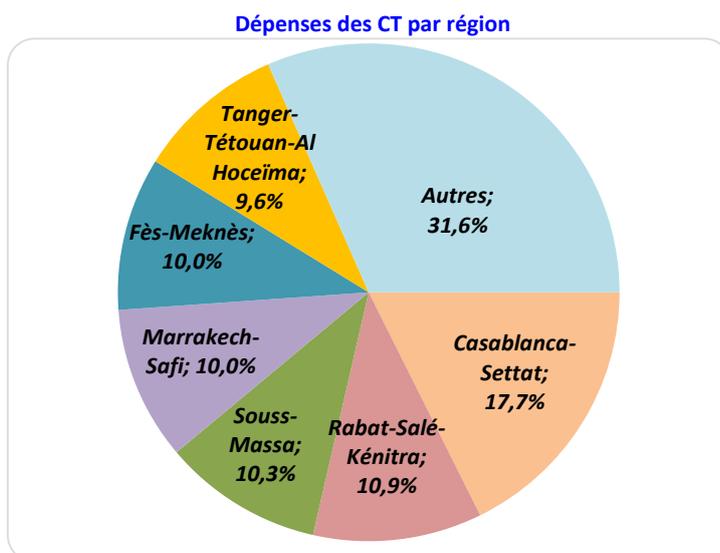


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 68,4% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (2.786 MDH) représentent 17,7% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	1 156	1 017	247	366	2 786
Rabat-Salé-Kénitra	775	449	68	428	1 720
Souss-Massa	410	343	88	787	1 628
Marrakech-Safi	623	516	46	389	1 574
Fès-Meknès	718	492	84	276	1 570
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	525	389	59	543	1 516
L'oriental	574	335	61	408	1 378
Béni Mellal-Khénifra	405	264	49	537	1 255
Laâyoune-Sakia El Hamra	243	294	68	336	941
Drâa-Tafilalet	239	141	35	222	637
Dakhla-Oued Ed Dahab	59	74	45	240	418
Guelmim-Oued Noun	134	97	12	106	349
TOTAL	5 861	4 411	862	4 638	15 772

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin juin 2020 des soldes positifs de 6 MDH et 582 MDH respectivement contre un solde positif de 3 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 326 MDH pour les comptes spéciaux à fin juin 2019.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,7 MMDH à fin juin 2020 contre un excédent global de 6,3 MMDH enregistré un an auparavant.

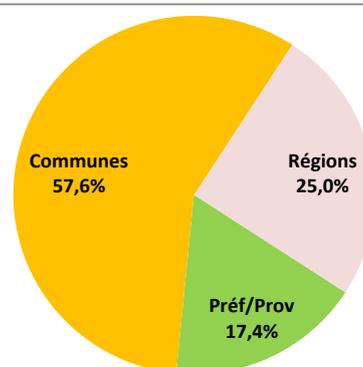
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juin 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.320 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.135 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,9 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin juin 2020 se sont élevés à 41,3 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 57,6% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin juin 2020



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.